



CHSCT DJS

DU 3 OCTOBRE 2018

**DÉCLARATION LIMINAIRE
CFDT**

Déclaration liminaire du CHSCT le 3 octobre 2018

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs

La CFDT profite de cette nouvelle instance pour attirer votre attention sur les problématiques inhérentes à l'entretien de tous les matériels utilisés par les agents de la DJS.

Pour exemple, une auto laveuse achetée récemment qui ne peut être utilisée faute de batterie. Des tracteurs à l'arrêt faute d'entretien et de réparation, alors qu'il existe un service prévu à cet effet !

Concernant le gymnase rue des Pyrénées, les agents qui voulant assurer la sécurité des enfants en fixant aux murs des tapis, sont dans l'impossibilité de le faire, faute de matériel de fixation.

Encore une situation qui pourrait faire sourire, dans le TEP Olivier Métra, des agents sont munis d'un seul sac poubelle pour débarrasser, des matelas, des sacs de couchage, des bouteilles d'alcool vides et divers détritrus !

Autre situation qui pourrait mettre en danger les agents de la DJS ainsi que les usagers, le TEP Luquet où l'on peut constater des poubelles arrachées, des bancs cassés, une armoire électrique fracturée maintenue fermée par des fils de fer !

Faut-il un accident pour que la DJS remédie à tous ces dysfonctionnements ? Pour la CFDT la sécurité des agents de la DJS passe par la mise à disposition de matériel en parfaite état de marche.

Merci de votre attention.



**EN 2018 AVEC LA CFDT,
DONNEZ UN NOUVEAU VISAGE
AU SYNDICALISME !**

